

Assemblée générale extraordinaire et ordinaire

Vendredi 1er juillet 2022

*A retourner avant le mardi 28 juin 2022
par e-mail à presidence@utopia56.org*

Si vous ne pouvez pas être présent.e à l'Assemblée générale d'Utopia 56 le vendredi 1er juillet 2022, nous vous invitons à retourner le présent pouvoir à la co-présidence de l'association. Un pouvoir retourné "en blanc" sera remis à un.e adhérent.e de l'association et vaudra vote favorable aux orientations présentées à l'Assemblée générale.

Nous vous remercions par avance.

Je soussigné.e _____

autorise par la présente _____

à exercer en mes lieux et places mes pouvoirs de décision lors de l'Assemblée générale extraordinaire et ordinaire d'Utopia 56 du vendredi 1er juillet 2022.

Date et signature précédées de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".